



MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE

Magnifier, illuminer la pierre, jouer avec la géométrie, telle est l'ambition de cette nouvelle mise en lumière du Patrimoine Thionvillois.

En 2018, l'illumination a porté sur l'église Saint Maximin et la Porte de Sarrelouis.

En 2019, elle sera consacrée à l'école élémentaire Poincaré, en 2020 au conservatoire de musique.

Affirmer vos valeurs de créativité, et d'audace en vous associant à un projet fédérateur et communicant au bénéfice du rayonnement de la Ville.



PARTAGEONS LES VALEURS DE NOTRE TERRITOIRE CONSTRUISONS L'AVENIR DE THIONVILLE ENSEMBLE

JE SUIS UNE ENTREPRISE *

Je souhaite soutenir le projet « de mise en Lumière
du Patrimoine »

Je contacte :

Mission Mécénat de la Ville de Thionville

Tél. : 03.82.52.38.64

Courriel : mecenat@mairie-thionville.fr

* 60% du montant de votre don est déductible de votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires, sur 5 exercices fiscaux.

